**Les incertitudes dans la prise en charge des victimes de violences conjugales par les professionnels de ville. Expérience en Hauts-de-France**

* Par [Sabine Verroul](https://shs.cairn.info/publications-de-sabine-verroul--750471?lang=fr), [Caroline de Pauw](https://shs.cairn.info/publications-de-caroline-de-pauw--29933?lang=fr) et [Charlotte Moreels](https://shs.cairn.info/publications-de-charlotte-moreels--750476?lang=fr) Dans *Santé Publique* (2022/HS1 Vol. 34)

**Introduction :** Les professionnels de santé peuvent être amenés à rencontrer des victimes de violences, mais se sentent souvent désemparés face à ces situations. La difficulté à aborder le sujet, la posture à adopter, les obligations légales ou encore la crainte des représailles sont autant de freins dans leur pratique. C’est pourquoi le Collectif des Unions Régionales de Professionnels de Santé (URPS) a souhaité travailler à une réponse pour aider les professionnels dans le repérage, la prise en charge et l’orientation des victimes, en articulation avec l’action portée par le Réseau Périnatalité OREHANE.

**Méthode :** Les médecins généralistes, gynécologues, pédiatres, masseurs-kinésithérapeutes et sages-femmes reçoivent un attaché d’information (AI) de l’Union Régionale des Professionnels de Santé (URPS) Médecins. Formé par un médecin-légiste, l’AI a pour mission de les sensibiliser aux violences conjugales grâce à un message commun, en abordant avec eux les recommandations de la Haute Autorité de Santé en matière de repérage, de conduite à tenir et de prise en charge. Cette visite est l’occasion de réaliser un état des lieux des pratiques des professionnels, un recueil des attentes et besoins et une présentation des ressources locales souvent méconnues. Les professionnels ont la possibilité d’assister à une soirée de sensibilisation pluriprofessionnelle et aux journées de formation du Réseau OREHANE, afin d’approfondir le sujet.

**Résultats :** Les visites ont été programmées de janvier à avril 2021 : 162 des 282 professionnels ciblés ont été contactés à ce jour, avec un taux d’acceptation de 83,3 %. Les professionnels de santé font remonter de nombreuses situations auxquelles ils ont fait face, avec plus ou moins de succès, et accueillent très favorablement cette visite qu’ils estiment comme une réelle plus-value pour l’évolution de leur pratique.

**Discussion :** Ces premiers retours qualitatifs nous confortent sur l’utilité de cette action avec toutefois un regret que les chirurgiens-dentistes n’aient pu bénéficier de cette visite AI. Par ailleurs, les URPS travaillent de concert sur les violences faites aux soignants, thématique qui peut faire écho à celle des violences conjugales.

Date de mise en ligne : 09/09/2022. [https://doi.org/10.3917/spub.220.0005a](https://doi.org/10.3917/spub.220.0005a%20)

**L’approche populationnelle : une révolution culturelle professionnelle pour la médecine libérale ?**

* Par [Adeline Townsend](https://stm.cairn.info/publications-de-adeline-townsend--706218?lang=fr), [Stephanie Cuisette](https://stm.cairn.info/publications-de-stephanie-cuisette--750477?lang=fr) et [Caroline de Pauw](https://stm.cairn.info/publications-de-caroline-de-pauw--29933?lang=fr)

**Contexte :** La promotion de l’approche populationnelle, notamment dans le cadre des communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS), combinée avec la crise sanitaire et la mise en place de centres de vaccination, incite la médecine libérale à déployer de nouveaux services au profit de la population de leur territoire et non de leur patientèle. Un changement de paradigme doit donc s’opérer, mais sous quelle forme ? Quel impact concret sur la pratique médicale ? Quels nouveaux services à définir ? Pour quels usagers ? De nombreuses questions et incertitudes auxquelles sont confrontés les professionnels libéraux.

Cette étude analyse le déploiement de l'approche populationnelle dans les premières communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) de la région Hauts de France ; elle permet d’identifier les conditions de réussite de cette démarche et les leviers d’intégration dans les organisations libérales.

**Méthode :** Cette communication s’appuie sur un retour d’expérience fondé sur l’expertise acquise par l’accompagnement d’une cinquantaine de projets de CPTS, mais également sur une dizaine de projets de MSP (Maisons de Santé Pluriprofessionnelles), permettant ainsi d’avoir des regards croisés sur les approches populationnelles versus patientèle.

**Résultats :** Les accompagnements montrent que la notion d’approche populationnelle est loin d’être innée, d’autant plus quand les professionnels de santé ont déjà développé de la coordination avec une approche patientèle. Par une méta-analyse régionale, les forces et menaces observées sur le terrain pourront être présentées en s’appuyant sur des exemples concrets permettant de discuter des prérequis nécessaires identifiés (développement d’action de prévention, de protocoles de coopération, etc.).

**Discussion :** Ce retour permet de mettre en lumière les limites d’une mise en application rapide d’une politique publique dont les objectifs sont certes partagés, mais qui, dans les faits, nécessite du temps et un accompagnement au changement pour mettre en place une nouvelle culture interprofessionnelle de prise en charge coordonnée, non plus des patients, mais de la population.

Date de mise en ligne : 09/09/2022.

<https://doi.org/10.3917/spub.220.0005c>